

Messages clés à l'intention des membres du SCFP : loi 115

- Cette loi touche 55 000 membres du SCFP employés par les conseils scolaires des quatre systèmes scolaires, à l'échelle de la province. Elle ne concerne pas uniquement les enseignants. (Expliquez ce que vous faites comme employé de soutien en éducation.)
- Le personnel de soutien en éducation forme la colonne vertébrale de nos écoles. Ces employés assurent à nos enfants un environnement d'apprentissage propre et sécuritaire, en plus de leur fournir les services d'aide additionnels dont ils ont besoin pour réussir.
- Les membres du SCFP ont travaillé fort pour bâtir un système scolaire de qualité mondiale. Priver le milieu de l'éducation de 2 milliards de dollars pour corriger le déficit, c'est mal et ça pénalisera les élèves, les familles et les collectivités.
- Cette loi met inutilement le système scolaire ontarien en crise. Le gouvernement a tort de priver les travailleurs scolaires et ceux de tout le secteur public de leurs droits garantis par la Charte.
- Pas besoin d'être constitutionnaliste pour voir que cette loi s'attaque aux droits constitutionnels des travailleurs scolaires. C'est pourquoi le SCFP se prépare à en contester la validité.
- Impossible d'appliquer un modèle unique à tout : nous avons besoin d'une entente qui tient compte de la contribution du personnel de soutien en éducation à la réussite des élèves. (Expliquez l'impact qu'aura cette loi sur votre famille et vous, personnellement.)
- Combattons la loi 115 pour défendre l'enseignement public, permettre la tenue d'une négociation collective libre et assurer à tous les Ontariens un avenir meilleur.